

CALENDRIER

Mardi 5 septembre à 17h15	Parents 6 ^{ème}
Jeudi 7 septembre à 17h15	Parents 2 ^{nde}
Lundi 11 septembre	Photos individuelles Parents 5 ^{ème}
Mardi 12 septembre à 17h15	Parents 4 ^{ème}
Jeudi 14 septembre	Parents 3 ^{ème}
Vendredi 15 septembre à 17h30	Messe de rentrée – Prise d'aube

Infos générales

Assistance tablettes numériques

- M. Sébastien Kremer fera une permanence devant la salle B34 afin de dépanner les problèmes éventuels concernant les tablettes numériques lors d'un usage en cours. Il y sera présent tous les jours de 8h00 à 11h55 ainsi que le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h05 à 16h10 pendant 2 semaines, du lundi 11 septembre au vendredi 22 septembre
D'autre part si vous avez des questions ou problèmes concernant les tablettes numériques, vous pourrez le rencontrer le lundi, mardi et vendredi de 13h10 à 14h05 en salle B24.
- Pour les collégiens qui possèdent une tablette Windows, voici le lien de téléchargement des applications du livrescolaire.fr : <https://frama.link/appli-windows>
Pour rappel, le code de licence de ces applications est : CNDSALL

Prévention harcèlement

En ce début d'année scolaire nous attirons votre attention sur la prévention et la lutte contre le harcèlement à l'Ecole qui constituent une priorité. Les élèves, parents et professionnels peuvent appeler si besoin le 3020 (service et numéro d'appel gratuits).

Informations à consulter

Lycée : les « nouveaux » élèves doivent savoir que les informations urgentes, notamment les modifications d'emploi du temps, sont signalées sur le grand tableau blanc qui se trouve dans la cour.

Collège : les informations concernant le collège se trouvent dans un panneau blanc, à proximité du préau.

Récréations de 9h50 et de 15h00

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement. Tout élève contrevenant sera sanctionné.

Suite aux nouvelles consignes de sécurité, les élèves ne doivent pas stationner sous le porche.

Élections des délégués

Au collège et au lycée, toutes les classes éliront deux délégués, mais pas de suppléant. Les élections devront être organisées par le professeur principal avant le 22 septembre. La première réunion des délégués aura lieu le 2 octobre.

Casques audio / Téléphone portable/Oreillettes

Il est à rappeler que les casques audio, les téléphones portables ainsi que les oreillettes ne sont pas autorisés dans la cour ni dans l'établissement. Une tolérance est accordée au M'eating pour les lycéens.

CDI – horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h à 12h et 13h à 18h

Mercredi : 8h à 12h

Les collégiens ne sont pas autorisés à se rendre au CDI pendant les récréations.

Les lycéens peuvent se rendre au CDI pendant les récréations.

Informations « Spécial Collège »

Tablettes numériques

Il est interdit d'utiliser les tablettes en dehors des salles de classe. Tout usage dans la cour ou les couloirs sera sanctionné. La tablette doit être rangée à chaque intercour ou récréation.

Par ailleurs, nous vous rappelons que votre sac doit être sécurisé à l'aide d'un cadenas et ne doit pas être laissé sans surveillance

Informations « Spécial Lycée »

Spécial Secondes - L'année de seconde, un nouveau palier d'orientation

Nous vous recommandons d'adopter, le plus rapidement possible, les méthodes de travail nécessaires pour réussir en seconde. Vos professeurs de 3^{ème} vous ont jugés aptes à suivre des études dans un lycée général : vous en avez les capacités, ayez confiance en vous et élevez votre ambition scolaire ! C'est vous seuls qui détenez les clés de la réussite, ne vous laissez pas surprendre ! Cela signifie :

- adopter dès maintenant une attitude de travail adéquate,
- créer une ambiance de classe positive, favorable au travail,
- travailler en petits groupes au sein de l'établissement (CDI, M'Eating). Cela vous permettra de créer une émulation entre vous, favorisant votre réussite.

Spécial Premières – La 1^{ère}, l'année du livret scolaire

A partir de cette année, vos résultats seront consignés dans votre livret scolaire et seront utilisés pour l'affectation post-bac. Cela signifie que tous les résultats seront pris en compte dès maintenant. Nous vous recommandons par conséquent d'adopter une attitude de travail adéquate et de ne pas vous laisser surprendre !

Accompagnement personnalisé au lycée

Toutes les informations utiles concernant ce dispositif sont affichées sur votre panneau d'organisation pédagogique au M'eating.

Spécial Premières et Terminales (article 4 du règlement intérieur p.3)

Horaires des devoirs surveillés

En TL ou ES l'épreuve dure 3 h 35 :	Entrée dans la salle à	12h45
	Début de l'épreuve à	12h55
	Fin de l'épreuve à	16h30
En terminale S l'épreuve dure 2 h :	Entrée dans la salle à	14h40
En première l'épreuve dure 2 h :	Entrée dans la salle à	12h45
	Début de l'épreuve à	12h55
	Fin de l'épreuve à	14h55

Tout élève qui arrive après le début de l'épreuve présente son carnet au surveillant pour faire enregistrer son retard. Chaque élève est prié de relire le règlement des devoirs surveillés - **paragraphe 4 page 3**. Pour respecter les conditions d'examen, les élèves déposent à l'entrée, leur sac contenant leur téléphone portable éteint, leur montre et leur trousse. Si l'usage d'un dictionnaire, d'une calculatrice ou de tout autre instrument ou document est autorisé, chaque élève doit avoir le sien propre et le déposer sur la table avant la distribution du sujet. Rien ne doit circuler d'une table à l'autre.

En cas de fraude, l'élève sera sanctionné d'un avertissement assorti d'une exclusion temporaire d'un jour.

En cas d'absence, l'élève devra rattraper le DS dès son retour.

Le premier DS le 13 septembre pour les 1° ES et 1°L/ES

le 20 septembre pour les 1°S1 et 1°S2 ainsi que pour les TS1 et TS2

le 27 septembre pour les TL/ES et les TES.

Spécial Terminales – Prépas OFEPAL

Il vous reste quelques jours pour vous inscrire aux prépas de l'OFEPAL (Santé, Sciences Po, Ecoles d'ingénieurs). Les élèves intéressés peuvent encore le faire jusqu'au 8 septembre auprès de Mme Wendenbaum. Les premiers cours auront lieu le **16 septembre**.